



Communiqué de presse

Luc Belot
Député de Maine-et-Loire



Mercredi 11 février 2015

Rapport de la Cour des comptes sur la réserve parlementaire entre 2006 et 2012 : la réaction de Luc Belot

Luc BELOT, Député de Maine-et-Loire, a consulté « **avec attention** » le rapport de la Cour des comptes sur la réserve parlementaire entre 2006 et 2012.

Jugeant cette aide de l'Etat « **essentielle pour que des projets aboutissent pour le bien commun** », il indique que « **ce rapport, accablant, confirme la nécessité d'une vraie transparence sur les attributions et les montants des projets financés par le biais de cette aide financière** ».

« **Dès le début de mandat en 2012, j'ai réuni les maires de la circonscription pour définir 3 critères prioritaires d'attribution** » :

- Projet de service public (services aux personnes, école, restauration scolaire, périscolaire, réinsertion, halte-garderie, centre de loisirs, retraité,...).
- Projet autour de la vie communale (commerces, jardins publics, restructuration des centres-bourg,...).
- Patrimoine (favoriser le rayonnement des communes, rénovation des monuments historiques,...).

Chaque année, la première circonscription de Maine-et-Loire dispose d'une enveloppe de 130 000 euros (en 2014 : 90 000 euros – collectivités ; 40 000 euros associations). Luc BELOT ajoute qu'il « **publie, à la fin de chaque année, les attributions et les montants de chaque projet financé par le biais de cette réserve parlementaire** ».

Malles pédagogiques

Pour 2014, proposition d'aider les collectivités à la mise en place des nouveaux temps de l'enfant pour la rentrée scolaire : 20 collectivités ont participé, 83 malles pédagogiques ont été financées pour une aide globale de 23 216€.

Collectivités	Critère	Projet	Montant
Pellouailles-les-Vignes	Service public	7 malles pédagogiques	3 661 euros
Villevêque	Service public	4 malles pédagogiques	2 620 euros
Briollay	Service public	6 malles pédagogiques	2 375 euros
Soucelles	Service public	8 malles pédagogiques	1 777 euros
Miré	Service public	4 malles pédagogiques	1 359 euros
Le Plessis-Grammoire	Service public	7 malles pédagogiques	1 250 euros
Châteauneuf-sur-Sarthe	Service public	5 malles pédagogiques	1 150 euros
Soulaire-et-Bourg	Service public	5 malles pédagogiques	1 075 euros
Communauté de communes du Loir	Service public	5 malles pédagogiques	1 025 euros
Communauté de communes Loir-et-Sarthe	Service public	4 malles pédagogiques	950 euros
Cheffes-sur-Sarthe	Service public	6 malles pédagogiques	900 euros
Saint-Barthélemy d'Anjou	Service public	6 malles pédagogiques	862 euros

Écouflant	Service public	2 malles pédagogiques	816 euros
Feneu	Service public	5 malles pédagogiques	775 euros
Querré	Service public	2 malles pédagogiques	625 euros
Cherré	Service public	1 malle pédagogique	500 euros
Marigné	Service public	1 malle pédagogique	500 euros
Juvardeil	Service public	3 malles pédagogiques	375 euros
Contigné	Service public	1 malle pédagogique	321 euros
Brissarthe	Service public	1 malle pédagogique	300 euros

Autres projets

Collectivités	Critère	Projet	Montant
Miré	Service public	Restauration structure périscolaire	30 000 euros
Thorigné d'Anjou	Vie communale	Réhabilitation d'un commerce de proximité	18 000 euros
Soucelles	Patrimoine	Restauration du Pigeonniers	12 371 euros
Ecouflant	Service public	Cablage informatique – écoles élémentaires	3 000 euros
Saint-Barthélemy d'Anjou	Service public	Achats kit informatique – écoles élémentaires	3 000 euros

Associations : 40 000 euros

30 000 euros sont versés pour les associations à Angers et **10 000 euros** sont versés pour le reste du territoire. Cette année, 17 associations ont été financées.

Nom de l'association	Activités/lieu	Montant
Les Jardins de cocagnes	Chantiers d'insertion - Angers Loire Métropole	5 000 euros
Syndicat Intercommunal Arts et Musique 49	Développement de la culture pour tous Pellouailles-les-Vignes/Le Plessis-Grammoire/ Saint-Sylvain d'Anjou/Saint-Barthélemy d'Anjou	3 000 euros
Association pour la sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence (ASEA 49)	Promouvoir la protection des enfants et adolescents Département de Maine-et-Loire / Saint-Barthélemy d'Anjou	2 000 euros
Téléthon – les défis du cœur	Association caritative - maladies génétiques neuromusculaires - Saint-Sylvain d'Anjou	2 000 euros
Les Mang'tout – restauration scolaire	Gestion de la restauration scolaire - Querré	1 000 euros
Résidence les Acacias – EHPAD	Accueil des personnes âgées - Champigné	1 000 euros
Scènes de femmes	Promotion artistes féminines- Ecuillé	1 000 euros
Régie de quartiers	Développement et l'amélioration du cadre de vie dans les quartiers pour favoriser le lien social et la citoyenneté - Angers	5 000 euros
Association des habitants de Monplaisir	Dynamiser le quartier, de le rendre plus attractif et de favoriser les liens entre ses habitants - Angers	5 000 euros
Terre des sciences	Développement culture scientifique – éducation populaire - Angers et département de Maine-et-Loire	3 000 euros
Anjou Domicile	Service à la personne (à domicile) - solidarités Ensemble du territoire	2 000 euros

Notre Dame de l'Accueil	Service de restauration sociale – Solidarités- Angers	2 000 euros
Banque Alimentaire	Collecte, gère et partage des denrées alimentaires – solidarités - Angers	2 000 euros
CPER – Maison de l'Economie	Développement économique - Angers	2 000 euros
Trait d'union	Espace de rencontre, de partage et d'aide pour tisser les liens entre les cultures – solidarités Angers et département de Maine-et-Loire	2 000 euros
Centre d'Informations des Droits des Femmes et des Familles (CIDFF)	Egalité hommes-femmes. Lutte contre les discriminations – solidarités - Angers	1 000 euros
Graine de citoyens	Projet de prévention de la violence et d'éducation à la citoyenneté – éducation populaire Angers et département de Maine-et-Loire	1 000 euros

« *La transparence et la moralisation de la vie politique passent par l'exemplarité dans l'usage des fonds publics, notre bien commun* » conclue le parlementaire.

Contact presse :



François Benoiton
Attaché parlementaire de Luc Belot,
Député de Maine-et-Loire
Permanence Parlementaire
 15 rue Voltaire - 49100 ANGERS
 Tél 02 41 87 95 95 / Fax 02 41 87 16 09

Assemblée Nationale
 Tél 01 40 63 68 70
 Fax 01 40 63 53 93

francois.benoiton@lucbelot.net

www.lucbelot.net •  belot.luc.9@facebook.com •  @LucBELOT